

**Assises travail dans la région Grand Est – 28 février 2023**

## **Rapport des jeunes au travail**

### ***Synthèse des échanges***

La manifestation régionale des Assises du travail a rassemblé près de 250 personnes dans les locaux du CFAI de Maxéville (54). La ministre Carole Grandjean a conclu la manifestation, en présence du préfet de Meurthe-et-Moselle, du recteur de région académique et de différents élus.

L'organisation des Assises a reposé sur la DDETS de Meurthe-et-Moselle, avec la contribution de la DDETS de Moselle et l'appui de la DREETS, en lien étroit avec la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Cette manifestation a été un grand succès, tant par le nombre de participants, que la qualité de l'organisation, le dynamisme de l'animation et la qualité des échanges. L'animation a été assurée par Dominique HEN, directeur régional de l'ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail). La séance a été filmée et donnera lieu à la réalisation d'un support vidéo, qui sera soumis à la validation du service communication de la ministre.

Après une Introduction de Corinne CHERUBINI (DREETS), rappelant le cadre de l'organisation des assises régionales et la volonté du gouvernement d'interroger la société civile sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain, la parole a été donnée à madame Amanda COUGET du cabinet « Les conjugueurs de talents ». Dans une présentation interactive avec la salle, elle a présenté certaines caractéristiques de la génération « Z » et son rapport au travail. Elle a notamment mis en avant sa flexibilité et sa créativité, mais aussi son souhait d'avoir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Avec des éléments issus de sondage ou des extraits vidéos, elle a suscité les réactions de la salle. Parmi ces dernières, certains ont rappelé qu'il y avait une grande diversité au sein de la jeunesse. Des participants ont mis en avant l'importance du tutorat ou du mentorat.

Des jeunes présents<sup>1</sup> ont fait état des difficultés à choisir un parcours professionnel très tôt, ont évoqué la pression sur l'orientation et ont manifesté le souhait d'avoir des possibilités plus larges de découvrir les métiers. Le fait que certains stages ne soient pas rémunérés peut être source de difficultés pour certains jeunes. L'une des participantes a mis en avant que les alternants n'ont pas toujours les mêmes avantages que les salariés, comme par exemple l'accès au télétravail. Enfin, la contradiction toujours présente de la nécessité d'avoir de l'expérience pour certains emplois et des problèmes rencontrés pour l'acquérir a été soulevée. Des chefs d'entreprises ont rappelé qu'ils savaient s'adapter aux jeunes, mais que s'il y avait beaucoup de turn-over, l'accompagnement et la formation avaient un coût. Ils ont noté que les aides à l'apprentissage étaient importantes, mais que les aides des OPCO étaient en baisse. La question de l'amélioration du lien entre l'Education nationale et les entreprises a été posée à plusieurs reprises. Une initiative en cours de l'U2P sur la qualité de vie au travail dans les TPE a été saluée.

Le cabinet Menway a présenté une étude menée auprès de jeunes d'une école de commerce de Nancy (ICM) sur leur rapport au travail. Le panel particulier de l'étude doit relativiser la portée des orientations dégagées (120 étudiants, niveau bac+4 bac+5, ont été interrogés). Ces jeunes ne se projettent pas sur une mission de plus de trois ans et recherchent des projets stimulants et des métiers qui ont du sens. Ils manifestent un souhait de réorganisation du temps et de l'espace de travail : adaptation horaire, semaine de 4 jours, télétravail, la possibilité d'exercer des activités sociales ou sportives. Les attentes formulées sont nombreuses : égalité, reconnaissance, bien-être, accomplissement personnel, équilibre vie pro vie privée, feedback et accompagnement, collaboration et esprit d'équipe...

Les réactions de la salle ont à nouveau mis en avant qu'il fallait éviter les généralisations sur les « jeunes » (tous les jeunes ne sont pas mobiles, tous ne parlent pas anglais, tous ne font pas des études longues...). Un chef d'entreprise de l'industrie a relevé que l'on faisait beaucoup passer des messages de peur et d'incertitude, alors que l'on doit valoriser la souplesse, les parcours avec de nouvelles compétences, les évolutions. Un professeur a indiqué que la quête du sens au travail traverse toutes les générations et n'est pas propre à la jeunesse. Il a aussi soulevé le fait qu'une partie de la jeunesse va mal, ce qui représente un vrai danger. Par ailleurs, l'importance des partenaires sociaux et du dialogue social pour permettre les discussions sur la place des jeunes dans l'entreprise a été soulevée.

La table-ronde a rassemblé Monsieur Issa HROR, promotion IRT 2021-2022, Madame BOURVERRIER (UDES), membre de l'observatoire du dialogue social de Moselle, Madame Crystal RIBU, apprentie au CFAI, Monsieur Anthony TENCE, directeur d'Eiffage Construction Lorraine, Monsieur Dominique TOUSSAINT, secrétaire général CFDT Grand Est et Madame Estelle MEYER, présidente de Prims'emploi Grand Est. Cette dernière a rappelé qu'il existait différents statuts permettant de s'insérer dans le monde du travail et d'acquérir de l'expérience (intérim, auto-entrepreneuriat...). Pour la CFDT, il y a des attentes fortes autour du travail, centrée sur la qualité du management, le dialogue social et le dialogue professionnel. Le directeur d'Eiffage

---

<sup>1</sup> Les jeunes en nombre parmi les participants étaient majoritairement soit des étudiants, soit des jeunes apprentis en leur première année pos bac (BTS).

a indiqué que le monde économique était prêt à agir avec le monde de l'enseignement pour mieux intégrer les jeunes, il a rappelé que les entreprises deviennent des lieux de formation et que l'accueil de collégiens dans le plus de secteurs possibles était prévu. La représentante de l'UDES a interrogé des jeunes travailleurs hébergés dans les structures dont elle s'occupe. Ils ont des questions sur la compétition qui leur est imposée, sur le capitalisme et ils expriment le besoin d'espaces de consultation et de discussion avec les décideurs publics.

La ministre a conclu la manifestation en mettant en avant les chantiers déjà mis en œuvre par le gouvernement et les autres en cours ou en projet. « A l'heure où le chômage est le plus bas, il faut repenser le travail », ce qui nécessite notamment une approche territoriale. De grandes transformations ont eu lieu (CPF par exemple, mais aussi apprentissage : passage de 280.000 à 800.000 contrats par an), l'axe sur la prévention en santé au travail est un enjeu très fort, ainsi que la parité dans les instances dirigeantes des entreprises. Des chantiers sont engagés sur les mobilités professionnelles (les dispositifs sur la transition sont peu mobilisés) ; l'accélération des transitions écologiques ; la concentration du nombre de branches professionnelles ; la meilleure conciliation vie privée - vie professionnelle ; la meilleure qualité de vie au travail ; le partage de la valeur ; l'organisation du travail... Le projet de loi sur le travail à venir comportera des dispositions sur la formation, la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement des plus fragiles... « Il faut accompagner aussi ceux qui souffrent dans leur travail ». Elle a rappelé que les Assises doivent aussi permettre d'identifier les initiatives, les propositions et d'impulser les transformations. Elle a insisté sur l'augmentation du nombre d'apprentis à la fin du quinquennat, sur les leviers relatifs aux transitions professionnelles, sur l'agilité entre les statuts, sur l'orientation, sur la découverte des métiers dès la 5e. Elle a mis en avant la nécessité d'un engagement des entreprises et des branches pour faire découvrir toutes les familles de métiers et a annoncé une grande réforme du lycée professionnel, avec un renforcement du lien entre l'école et l'entreprise. L'offre de formation de l'enseignement professionnel doit évoluer en étant moins orientée vers le tertiaire. Les lycées professionnels (qui concernent un tiers des lycéens) doivent permettre un parcours de bac-3 à bac+3.